

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 décembre 2014  
(convocation du 12 décembre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 12h  
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre  
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 11h30  
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme ZAMBON Josiane à partir de 11h  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
M. AOUIZERATE Erick à Mme BERNARD Maribel  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. DUBOS Gérard  
Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à M. CHAUSSET Gérard  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FELTESSE Vincent à Mme DELAUNAY Michèle

Mme JARDINE Martine à Mme BOUDINEAU Isabelle  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h  
Mme LACUEY Conchita à Mme FAORO Michèle  
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard  
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck à partir de 11h  
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h15  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAUTUREAU Benoît à M. MARTIN Eric jusqu'à 10h  
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10h10  
M. ROBERT Fabien à M. SILVESTRE Alain à partir de 11h50

#### **EXCUSES :**

M. PUJOL Patrick, Mme CAZALET Anne-Marie

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Exercice 2014 - Décision modificative n°4 - Adoption**

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'exécution de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des virements entre chapitres budgétaires et ajustements des ouvertures de crédits de paiement.

La présente décision modificative, tous budgets confondus, s'équilibre comme suit :

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d' Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	4 224 044,47	4 226 609,24	631 240,00	369 931,00	3 592 804,47	3 856 678,24
Section de Fonctionnement	4 357 720,85	4 361 085,54	4 081 147,08	4 348 385,54	276 573,77	12 700,00
<b>TOTAUX</b>	<b>8 581 765,32</b>	<b>8 587 694,78</b>	<b>4 712 387,08</b>	<b>4 718 316,54</b>	<b>3 869 378,24</b>	<b>3 869 378,24</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>5 929,46</b>		<b>5 929,46</b>			
<b>TOTAUX EGAUX 2 à 2</b>	<b>8 587 694,78</b>	<b>8 587 694,78</b>	<b>4 718 316,54</b>	<b>4 718 316,54</b>	<b>3 869 378,24</b>	<b>3 869 378,24</b>

Les dépenses s'élèvent à **8 581 765,32 €** dont 4 712 387,08 € en mouvements réels et 3 869 378,24 € en mouvements d'ordre, et les recettes à **8 587 694,78 €**, dont 4 718 316,54 € en mouvements réels et 3 869 378,24 € en mouvements d'ordre. Tous budgets confondus, la décision modificative présente un excédent de 5 929,46 €.

Les mouvements réels de la décision modificative s'expliquent par des écritures d'ajustement nécessaires dans le cadre de la fin de l'exercice et qui s'opèrent par redéploiement de crédits existants ou par inscription de recettes, liées à l'activité dans le cadre des budgets à comptabilité de stocks et aux écritures de refacturation entre budgets.

Les mouvements d'ordre retracent des écritures de régularisation patrimoniale ainsi que la comptabilisation de mouvements de stocks pour certains budgets (budgets annexes des transports, des caveaux, des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) des Quai et du Tasta notamment).

Le détail par chapitre de la présente décision modificative pour l'ensemble des budgets se présente comme suit :

	Chap.	Libellé chapitre	05-Budget Principal	11-Déchets Ménagers	22-Régie du SPANC	24-Régie restaurant adm.	31-Transports	62-Caveaux	63-Sce. Ext. Pompes Funèbres	64-Crématorium HT	71-Réseau de chaleur	83-Z.A.C du Tasta Bruges	84-Z.A.C des quais de Floirac	Total
Section de fonctionnement	Dépenses d'ordre	023 Virement à la section d'investissement	-216 548,00	0,00	0,00	0,00	58 424,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-158 124,00
	Dépenses d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 480,77	0,00	0,00	0,00	417,00	346 800,00	434 697,77
	Dépenses d'ordre	Dépenses d'ordre	-216 548,00	0,00	0,00	0,00	58 424,00	87 480,77	0,00	0,00	0,00	417,00	346 800,00	276 573,77
	Dépenses réelles	011 Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	2 179 128,08	0,00	0,00	0,00	-8 800,00	0,00	0,00	2 170 328,08
	Dépenses réelles	012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	8 000,00	56 000,00	0,00	800,00	4 500,00	8 800,00	0,00	0,00	78 100,00
	Dépenses réelles	013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	370 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 180,00
	Dépenses réelles	014 Atténuation de produits	1 323 891,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 323 891,00
	Dépenses réelles	022 Dépenses imprévues	0,00	-294,00	0,00	0,00	-56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-56 294,00
	Dépenses réelles	65 Autres charges de gestion courante	14 335,66	294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 629,66
	Dépenses réelles	67 Charges exceptionnelles	221 848,00	0,00	0,00	0,00	-100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 848,00
	Dépenses réelles	68 Dotations aux amortissements et aux provisions	58 464,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 464,34
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	1 618 539,00	0,00	0,00	8 000,00	2 449 308,08	0,00	800,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 081 147,08
	Total Dépenses de fonctionnement			1 401 991,00	0,00	0,00	8 000,00	2 507 732,08	87 480,77	800,00	4 500,00	0,00	417,00	346 800,00
Section d'investissement	Recettes d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	12 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
	Recettes d'ordre	Recettes d'ordre	0,00	0,00	12 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
	Dépenses réelles	013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	370 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 180,00
	Dépenses réelles	70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	78 100,00	0,00	-11 147,00	0,00	370 180,00	87 744,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	524 877,46
	Dépenses réelles	73 Impôts et taxes	1 323 891,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 323 891,00
	Dépenses réelles	74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	1 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 800,00	348 348,00
	Dépenses réelles	75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
	Dépenses réelles	77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	1 767 372,08	0,00	800,00	4 500,00	0,00	417,00	0,00	1 773 089,08
	Dépenses réelles	Recettes réelles	1 401 991,00	0,00	-9 599,00	8 000,00	2 507 732,08	87 744,46	800,00	4 500,00	0,00	417,00	346 800,00	4 348 385,54
	Total Recettes de fonctionnement			1 401 991,00	0,00	3 101,00	8 000,00	2 507 732,08	87 744,46	800,00	4 500,00	0,00	417,00	346 800,00
Section d'investissement	Dépenses d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	12 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
	Dépenses d'ordre	041 Opérations patrimoniales	3 398 079,47	0,00	0,00	0,00	182 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 580 104,47
	Dépenses d'ordre	Dépenses d'ordre	3 398 079,47	0,00	12 700,00	0,00	182 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 592 804,47
	Dépenses réelles	13 Subventions d'investissement (reçues)	120 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 475,00
	Dépenses réelles	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	72 633,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 633,00
	Dépenses réelles	21 Immobilisations corporelles	-216 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-216 548,00
	Dépenses réelles	23 Immobilisations en cours	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
	Dépenses réelles	27 Autres immobilisations financières	59 500,00	0,00	0,00	0,00	370 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	429 680,00
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	188 427,00	0,00	72 633,00	0,00	370 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	631 240,00
	Total Dépenses d'investissement			3 586 506,47	0,00	85 333,00	0,00	552 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 224 044,47
Recettes d'ordre	021 Virement de la section de fonctionnement	-216 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 424,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-158 124,00
	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 480,77	0,00	0,00	0,00	417,00	346 800,00	434 697,77
	041 Opérations patrimoniales	2 764 380,36	0,00	0,00	0,00	0,00	182 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 946 405,36
	041 Opérations patrimoniales	633 699,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	633 699,11
	Recettes d'ordre	3 181 531,47	0,00	0,00	0,00	0,00	240 449,00	87 480,77	0,00	0,00	0,00	417,00	346 800,00	3 856 678,24
	Recettes réelles	13 Subventions d'investissement	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
	Recettes réelles	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-346 800,00	-346 800,00
	Recettes réelles	23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	311 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 756,00
	Recettes réelles	27 Autres immobilisations financières	59 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 500,00
	458218 Op sous mandat - Lormont avenue Libération R	120 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 475,00
	Recettes réelles	404 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	311 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-346 800,00	369 931,00
	Total Recettes d'investissement			3 586 506,47	0,00	0,00	0,00	552 205,00	87 480,77	0,00	0,00	0,00	417,00	0,00

Les principales opérations retracées dans la présente décision concernent :

▪ **Au budget principal :**

En mouvements réels

- Le transfert en fonctionnement pour 216 548 € de crédits initialement prévus sur la section d'investissement pour paiement d'une indemnisation suite à la résiliation d'un bail commercial (SARL DISCOUNT AUTO) dans le cadre d'une acquisition foncière réalisée pour l'aménagement de la rue Lucien Faure ;
- L'ouverture en investissement de la contribution unilatérale de la société Auchan (offre de concours) pour 225 K€ (soit 50% de la contribution totale) et de la dépense correspondante au titre de l'aménagement d'une sortie directe depuis le centre commercial du Lac sur le boulevard Aliénor ;
- La réimputation d'une subvention pour Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) perçue dans le cadre de l'opération pour compte de tiers de l'aménagement du centre ville de Lormont pour 120 475 €, permettant ainsi la clôture de l'opération ;
- Un complément d'avance pour 59 500 € (équilibré en dépenses et recettes) sur l'opération du Bouscat Libération ;
- Un provisionnement pour client douteux demandé par le Receveur des Finances pour 58 464,34 € à inscrire au budget principal suite à la clôture du budget des parcs de stationnement ;
- Une réaffectation en « atténuation de produit » des dégrèvements de Contribution Forfaitaire des Entreprises qui avaient été inscrites en diminution de produit fiscal au budget supplémentaire pour 1 323 891€ ;
- L'inscription de recettes de refacturation 78 100 € de frais de personnels aux budgets annexes partiellement compensés par un complément de subventions (13 300 €) à ces même budgets pour les plus petits budgets annexes disposant de peu de marges de manœuvres (Régie des restaurants, Services des pompes funèbres et Crématorium).

En mouvements d'ordre

- Le recalage à la hausse des opérations budgétaires patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement, en dépenses et recettes) pour 3 398 079,47€ ;
- Une réduction de l'autofinancement (au 021 et 023) de 216 548,00€.

▪ **Au budget annexe déchets ménagers :**

Le seul ajustement porte sur la section de fonctionnement avec le financement des admissions en non-valeur et des intérêts moratoires demandés par le Receveur des Finances pour 294 €.

#### **▪ Au budget annexe du service public d'assainissement non collectif (SPANC)**

La décision modificative est présentée en sur-équilibre de la section de fonctionnement à hauteur de **14 926,96 €** du fait :

- De la reprise en fonctionnement d'une ancienne « sur-affectation » des résultats (pour 12 700 € en 2008) ;
- D'une correction à la baisse des prévisions de recettes d'activité de 11 147 € ;
- De l'ouverture d'une recette de l'Agence de l'Eau pour 1 548 €.

La section d'investissement est présentée en déficit de 85 333 € du fait de l'inscription du remboursement d'une partie de l'avance initialement octroyée par le budget principal au budget annexe du SPANC lors de sa création. Cette avance de 217 900€ versée en 2006 avait été remboursée en 2007 et 2008 pour un peu plus d'un tiers de son montant (soit 72 674 €). Depuis, la section d'investissement présente un résultat excédentaire (157 926 € en 2014), ce qui autorise le remboursement partiel prévu au titre de la présente décision. Ce montant est limité à 72 633 € pour ne pas compromettre l'équilibre de trésorerie du SPANC. Après cette proposition la section d'investissement sera toujours excédentaire de 72 593 €, soit le solde de l'avance du budget principal.

#### **▪ Au budget annexe des restaurants**

L'ajustement concerne la refacturation des charges de personnel du budget principal pour 8 000 €. Cette refacturation est compensée par une subvention complémentaire du budget principal rendant cette opération blanche dans les écritures des différents budgets.

#### **▪ Au budget annexe des transports**

La décision modificative s'établit 3 059 937,08 € en dépenses et recettes et comprend :

- Le financement des refacturations de charges de personnel du budget principal pour 56 000 € par l'utilisation des dépenses imprévues ;
- Le financement de l'indemnisation du candidat non retenu de la délégation de service public (DSP) pour 100 000 €, compensé par des réajustements de crédits de fonctionnement sur la ligne D et sur l'extension des lignes A, B et C ;
- La régularisation des opérations de rattachements 2013-2014 pour 1,7 M€ affectable aux opérations de fin d'exercice 2014 notamment dans le cadre de l'avenant 7 ;
- Enfin des opérations d'ordre permettent de comptabiliser des écritures patrimoniales liées à des acquisitions gratuites réalisées.

En investissement, les seules écritures concernent la régularisation des stocks de pièces détachées mise à disposition du délégataire.

**▪ Au budget annexe des caveaux**

Les écritures proposées ici concernent les sorties de stocks de caveaux (telles qu'une estimation des ventes peut-être faite à fin novembre 2014) et qui se traduisent par un sur-financement du budget à hauteur de 87 744,46 €.

**▪ Au budget annexe du service extérieur des pompes funèbres et du crématorium**

Les écritures concernent l'ajustement à la hausse des frais de personnel compensé par le versement d'une subvention complémentaire du budget principal de respectivement 800 € et 4 500 €.

**▪ Au budget annexe du réseau de chaleur**

Les écritures concernent l'ajustement à la hausse des frais de personnel refacturé par le budget principal pour un montant de 8 800 €, dépense financée par redéploiement de crédit.

**▪ Au budget annexe de la ZAC du TASTA**

Les écritures portent sur la comptabilisation d'opérations de stocks et concernent à la fois la section de fonctionnement et d'investissement pour un montant de 417€.

**▪ Au budget annexe de la ZAC des Quais**

Les écritures portent sur la comptabilisation d'opérations de stocks et concernent à la fois la section de fonctionnement et d'investissement pour un montant de 346 800€.

Par ailleurs, suite à une erreur matérielle de présentation lors de la DM3 du 31/10/2014, les articles 1 et 2 de la délibération n°2014/0607 doivent être annulés. En effet, le montant de la décision modificative précédente s'établissait, tous budgets confondus à -3 171 659,68 € en dépenses et -3 133 231,17 € en recettes. Il convient donc de rectifier ces montants.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis d'adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**

**VU la délibération du Conseil de Communauté n° 2008/0748 du 28 novembre 2008, fixant les modalités de vote du Budget Principal ;**

**VU** la délibération n° 2013/0948 du 20 décembre 2013, autorisant le versement par le Budget Principal de subventions d'exploitation aux services publics à caractère industriel et commercial ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14, applicable au Budget Principal ;

**VU** les instructions budgétaires et comptables M4X applicables aux budgets annexes à caractère industriel et commercial ;

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, il y a lieu de procéder à l'ajustement des crédits de l'exercice 2014 ;

**DECIDE**

**Article 1** : de supprimer les articles 1 et 2 de la délibération 2014/0607 du 31 octobre 2014 et de les remplacer par le seul présent article qui porte les mouvements de la Décision Modificative n°3 à – 3 171 659,68 € en dépenses et – 3 133 231,17 € en recettes,

**Article 2** : d'adopter par chapitre pour l'ensemble des budgets concernés, la présente décision modificative n°4, pour un montant, tous budgets confondus, de 8 581 765,32 € en dépenses et 8 587 694,78 € en recettes.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. COLOMBIER s'abstient

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées par :

102 Voix Pour

0 Voix Contre

1 Abstention

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

M. PATRICK BOBET

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
23 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 23 DÉCEMBRE 2014